



CARRÉ NOIR Pascal Rinaldi en vedette

Oeil qui rit, œil qui pleure? A moins que l'humour déjanté et burlesque ne soit que politesse du désespoir. Tout un programme musical qui sera présenté par Pascal Rinaldi (photo), au chant et à la guitare, et Olivier Forel à l'accordéon. A écouter ce soir à 20h30 au Carré Noir. /c-mpr

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Bienne, la socialiste au grand cœur

A découvrir jusqu'au 9 février, l'exposition «La solidarité internationale biennoise» met en lumière l'émergence de l'action d'aide au sein de la population biennoise tout au long du 20e siècle.

VIVIAN BOLOGNA

A l'occasion du 60^e anniversaire de l'aide apportée par Bienne et les communes seelandaises au quartier viennois de Floridsdorf, Mémreg (mémoire régionale) retrace l'histoire de la solidarité internationale biennoise, avec le soutien de la Société biennoise d'histoire et des musées et de la Bibliothèque de la ville. Grâce aux textes et aux photographies figurant sur 14 pancartes disposées dans la cage d'escalier et aux différents étages de la bibliothèque municipale, les visiteurs peuvent découvrir la générosité dont a fait preuve le peuple biennois tout au long du 20e siècle, mais tout spécialement en 1947.

Cette année-là, une collecte fut organisée par Otto Kunz pour venir en aide au quartier viennois de Floridsdorf, bombardé durant la seconde guerre mondiale: six wagons de chemins de fer ont acheminé depuis Bienne 26 tonnes d'alimentation, ainsi que 21 tonnes de vêtements et d'objets de ménage. «Cet acte de solidarité est le résultat des relations qu'entretenaient Vienne et Bienne depuis 1919», explique Christoph Lörtscher, membre de



FIER Le concepteur de l'exposition, Christoph Lörtscher, explique avec satisfaction le contenu des différentes pancartes. (OLIVIER GRESSET)

Mémreg et concepteur de l'exposition.

Celle-ci laisse une place importante aux messages et aux cadeaux de remerciements offerts à la ville par les autorités de Floridsdorf. Parmi ceux-ci, le tableau d'Otto Rudolf Schatz «Floridsdorf in Donaulandschaft», peint en 1947, a été mis à disposition de l'exposition par le Service biennois de la culture. A l'instar de la Ville de Bienne, les autorités de Floridsdorf avaient également baptisé Bieler-Hof un de leurs monuments.

La présentation des projets de l'Association Bienne-San Mar-

Les visiteurs peuvent découvrir la générosité dont a fait preuve le peuple biennois tout au long du 20e siècle.

cos, qui fête ses 20 ans d'existence cette année, ceux du Jumelage d'hôpitaux d'enfants Bienne-Haïti et ceux de Causes communes, qui soutient l'entente entre les différentes ethnies de Krusevo, au sud-ouest de la Macédoine, témoigne de l'action d'entraide biennoise des dernières décennies. Chacune de ces associations dispose d'un espace au sein de l'exposition où ses activités sont décrites par des textes, des images ou des objets. /VB

«La solidarité internationale biennoise». A voir jusqu'au 9 février à la Bibliothèque de la ville. L'entrée est libre.

Les nombreuses similitudes entre Vienne et Bienne

Les liens particuliers entre la capitale autrichienne et Bienne remontent à 1919, lorsque Vienne fut frappée par la famine. «L'appel à l'aide viennois trouve un bon écho en Suisse, à Bienne en particulier», explique Christoph Lörtscher, concepteur de l'exposition «La solidarité internationale biennoise». Le rapprochement politique suivra. Vienne élit une municipalité socialiste en 1919; Bienne l'imitera en 1921.

La capitale autrichienne inspirera sur plusieurs plans la cité seelandaise. Alors que Vienne instaure un impôt sur le luxe pour financer la construction de 60 000 logements, à Bienne, les autorités acquièrent des terrains en quantité pour édifier des appartements aux loyers bon marché. L'influence viennoise sera également architecturale. Le complexe du Brühlhof, construit entre 1930 et 1937 à la rue des Prés, ressemble beaucoup au Karl-Marx-Hof érigé en 1927 à Vienne.

En 1934, les austrofascistes s'emparent de Vienne. A partir de ce moment-là, les liens entre Bienne et la capitale autrichienne se refroidissent, jusqu'à l'aide apportée au quartier de Floridsdorf en 1947. /c-vb



VIENNE Le Karl-Marx-Hof influencera certaines constructions biennoises. (LDD)



RUE DES PRÉS Le Brühlhof est un des symboles des liens entre les deux villes. (LDD)

Le groupe SSM et ses influences psychédéliques au Saint-Gervais

SSM donnera un concert demain à 21h à l'Etage du Saint-Gervais. Le groupe qualifie son style musical de «heavy psychedelia» et puise ses influences au cœur de la musique électro des années 1970. /c-vb

GLÉRESSE

Les irréductibles ont le sourire



DÉÇU Ueli Berger s'est dépensé sans compter pour mener à bien le projet de fusion. (JEAN-CLAUDE HADORN)

C'était l'ambiance des grands soirs, jeudi à l'église de Gléresse où 186 personnes, 46 % du corps électoral, avaient pris place pour assister à l'Assemblée communale qui devait se prononcer sur le projet de fusion avec les communes de Douanne et de Daucher-Alfermée. Dirigée de main de maître par le maire Ueli Berger, elle s'est déroulée dans le calme, malgré l'importance de l'enjeu.

Le maire a ainsi résumé la situation: «Pour l'avenir de notre région, pour pallier le fait qu'il est de plus en plus difficile de trouver des personnes qui s'engagent, il est important d'accepter la fusion avec Douanne et Daucher-Alfermée. Par contre, si celle-ci est refusée, il ne se passera rien, mais il faudra se battre, notamment contre le canton, afin d'obtenir les subventions qui nous sont allouées.» Il a rappelé ensuite l'énorme travail qui avait été accompli dans l'étude de la faisabilité d'une telle association. Tous les aspects ont été calculés: l'eau, l'électricité, les eaux usées, l'enlèvement des poubelles. Les détails d'organisation d'une nouvelle commune (besoin en personnel, futur taux d'imposition et planification de la mise en route de la fusion) ont également été envisagés.

La parole a été ensuite don-

née à ceux qui voulaient bien la prendre. Les participants ont alors assisté à un chassé-croisé entre les pour et les contre. Beaucoup d'émotion est apparue dans les interventions de ceux qui ont exprimé leur refus: «Gardons encore le peu d'autonomie que nous avons, plutôt que de la noyer dans une administration où nous ne serons plus les maîtres» ou «C'est le nouveau nom choisi qui me gêne: Douanne-Gléresse-Alfermée». Du côté des adhérents au projet, les arguments étaient tout aussi pertinents: «Nous aurons plus de poids à Berne» ou «Il faudra désormais travailler en professionnels, l'union des forces nous le permettra».

Finalement, le vote a eu lieu à bulletin secret et Ueli Berger a pu annoncer le résultat: 81 oui, 103 non et 2 nuls. Gléresse restera Gléresse! Un concert d'applaudissement des pro-fusion est venu ponctuer cette annonce. L'Assemblée communale s'est terminée autour d'un apéritif offert par les autorités. Ueli Berger était un peu déçu: «Tout ce travail que nous avons fait et qui est ainsi balayé! Par contre, je note que 81 personnes se sont rendu compte de l'importance de cette fusion pour notre avenir. Je suis donc certain que la prochaine fois sera la bonne.»/jch

ÉNERGIE SERVICE BIENNE

Taxe CO₂ prélevée

Adoptée par les Chambres fédérales, la taxe d'incitation CO₂ sur les combustibles fossiles (mazout, charbon, gaz naturel), qui vise à réduire les émissions de CO₂, entrera en vigueur le 1^{er} janvier. Cette taxe d'incitation concerne également la clientèle d'ESB s'approvisionnant en gaz naturel. Conformément à l'Ordonnance sur le CO₂, la taxe s'élèvera en 2008 à 12 fr./tonne de CO₂ soit à 0,216 ct/kwh. Comme le gaz naturel rejette moins de CO₂ que le mazout lors de la combustion, la taxe sur le gaz naturel est inférieure.

Elle sera restituée à la popula-

tion par le biais de l'assurance-maladie obligatoire et au secteur économique par l'AVS. La taxe ne concerne pas les carburants fossiles (l'essence, le gas-oil et le gaz naturel) qui en sont exemptés, étant donné qu'ils sont déjà frappés du centime climatique depuis 2005.

Son introduction est due au fait que la réduction des émissions de CO₂ prescrite par la loi ne peut être atteinte. L'objectif fixé à l'origine visait à réduire les émissions à un niveau inférieur de 10% à celui de 1990. La nouvelle taxe doit ainsi permettre d'atteindre ce but. /c-vb